

ulture - INFOS

EDITO

Le 15 décembre 2006, le ministère de la culture et de la communication signait avec l'Énap une convention pluriannuelle d'objectifs portant notamment sur :

- la promotion de l'importance de la culture auprès de l'ensemble des personnels pénitentiaires, avec l'objectif de réinsertion de nos publics
- la contribution à la professionnalisation des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une programmation culturelle
- la conception de modules de formation aux thématiques culturelles.

Parmi les engagements pris, figurait celui de la création d'un pôle ressources « actions culturelles en prison » au sein de la médiathèque Gabriel Tarde.

Cet engagement a été tenu depuis l'été 2007 et il s'agit aujourd'hui de le faire vivre.

Cette lettre d'information vise à faire découvrir – et au-delà des élèves et stagiaires en formation – les projets culturels variés réalisés en milieu pénitentiaire pour permettre – outre leur conservation – leur valorisation.

Les professionnels réunis lors des rencontres de Valence en avril 2005 avaient eu l'occasion de convenir du soutien nécessaire de la sensibilisation en matière culturelle dans le milieu pénitentiaire : ce document de liaison est une invitation en ce sens.

Valérie Decroix
Directrice de l'Énap

**POUR RECEVOIR LA LETTRE RÉGULIÈREMENT,
MERCİ DE VOUS ABONNER, EN PRÉCISANT :**
nom, prénom et adresse mail sur la messagerie
suivante :

Estelle.Rol@justice.fr

Lettre d'information des acteurs culturels en milieu pénitentiaire

Depuis l'été 2007 existe à la médiathèque de l'Énap un pôle de ressources qui met à la disposition de ses utilisateurs les productions culturelles issues des ateliers artistiques proposés aux personnes incarcérées (ateliers d'écritures, de poésies, audiovisuels, etc..)

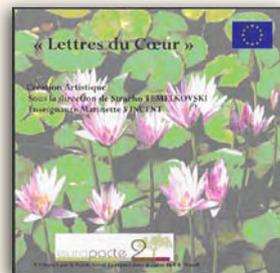
Ces productions, qui représentent à la fois le patrimoine et l'histoire de la programmation culturelle des services pénitentiaires, sont très riches et mettent en valeur l'aboutissement de projets qui ont nécessité un engagement fort des personnels pénitentiaires, des partenaires, des artistes et des personnes placées sous main de justice. Cependant la diffusion de ces productions reste essentiellement locale et n'est pas valorisée au niveau national.

La connaissance de ce patrimoine et du cadre de mise en œuvre, qui poursuit le plus souvent des objectifs d'insertion pour la personne placée sous main de justice, sont également être source d'inspiration voire d'échange d'expérience des professionnels qui ont impulsé et coordonné ces projets.

Pour participer à ce partage de connaissances et à la valorisation de ces productions, la médiathèque de l'Énap présentera chaque trimestre dans une lettre électronique, une sélection de documents reçus mettant en valeur certains d'entre eux.

Lettres du coeur

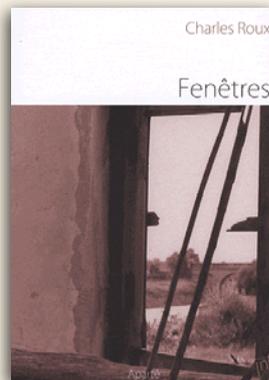
Ce CD audio est issu d'un atelier musique et écriture qui s'est déroulé sur cinq jours consécutifs au centre pénitentiaire des Baumettes à Marseille. Il présente huit lettres, écrites, interprétées et chantées par huit femmes détenues. Les textes, très personnels, ont ensuite été mis en musique avec le soutien de Stracho Temelkowski, musicien professionnel et compositeur, qui les a guidés sur le chemin de la création.



Grâce à l'effort d'écriture et à travers la volonté et l'engagement de ces femmes à travailler collectivement, ce projet s'inscrit, au-delà de la création musicale, dans un projet de lutte contre l'exclusion et contre l'illettrisme.

Fenêtres (de Charles Roux)

Ce recueil composé de onze nouvelles est l'aboutissement d'un atelier d'écriture qui a eu lieu à la maison d'arrêt de Pau, de mai à juillet 2007. Pendant presque trois mois, une dizaine de détenus ont participé de façon plus ou moins active et assidue aux travaux d'écriture conduits par Olivier Deck, auteur et animateur de la collection In Situ. Finalement, un seul volontaire a participé à l'ensemble des séances, ajoutant à l'atelier un engagement et un travail personnel qui lui ont permis d'aller au bout de ce recueil.



Prisons de Vers : Lettres d'un printemps

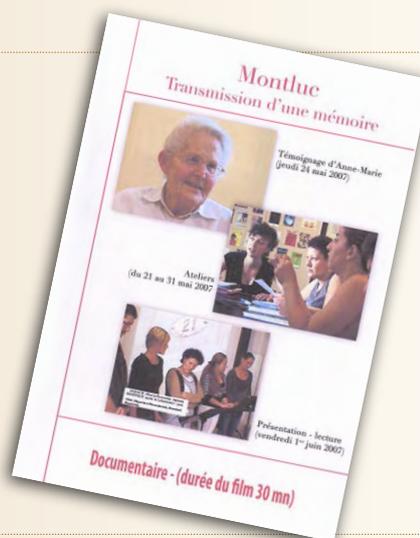
Ce recueil de poèmes est issu des ateliers d'écritures poétiques « Lettera Amorosa » dirigés par l'écrivain Françoise Sérandour. Les ateliers se sont déroulés pendant les vacances de février 2007 avec six détenus de la maison d'arrêt des hommes de Rennes et cinq femmes détenues au centre de détention de Rennes. Les textes ont par la suite été déclamés dans divers lieux de la ville de Rennes lors du Printemps des Poètes en mars 2007 et ont été illustrés en mai et juin de la même année par six détenues de la maison d'arrêt au cours de l'atelier d'illustration mené par Cécile Guieu, plasticienne.

Ce travail important a été accompagné et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels, culturels et associatifs.



Montluc : Transmission d'une mémoire

Ce documentaire retrace l'ensemble du déroulement (des répétitions à la représentation finale) d'un projet culturel et artistique mené à la maison d'arrêt des femmes de Montluc du 14 mai au 1^{er} juin 2007. L'enjeu de ce projet était non seulement de transmettre l'histoire des murs de l'établissement pénitentiaire de Montluc, mais aussi d'associer des détenues à la transmission de cette mémoire. Le théâtre du Grabuge a été désigné pour mener des ateliers autour de cette histoire et mettre en forme une présentation publique de ces rencontres. *Une seule autorisation de diffusion de ce documentaire a été accordée.*



Bibliographie :

CHATEIGNIER F., Une société littéraire : sociologie d'un atelier d'écriture, *Ed. du Croquant*, 2008, 222 p.

BARTHELEMY P., Financer son projet culturel, *Voiron : Territorial*, 2008, 88 p.

MAYER B., Ecrire un roman et se faire publier, *Paris : Eyrolles*, 2008, 225 p.

La culture incarcérée
Paris : Génépi, 2008, 64 p.

PIMET O., BONIFACE C., Ateliers d'écriture, mode d'emploi : guide pratique de l'animateur, *Issy-les-Moulineaux : ESF*, 2008, 231 p.

Catalogue médiathèque (accès pour tous) : <http://enap-mediathèque.paprika.net/enap1/>

Espace dédié aux ressources culturelles en milieu pénitentiaire (accès réservé aux personnels pénitentiaires) : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=3942&ssrubrique=4023>